

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES
Délibération n° 2026-09-003**

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 046-264601303-20260922-2026_09_0003-DE

Nombre de membres

en exercice : 13 présents : 11 absents : 2 votants : 12 pour : 12 contre : 0 abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre à 20h00

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, président, les membres du Conseil d'administration sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil d'administration : 15 septembre 2026

Date d'affichage : 15 septembre 2026

Présents : Mmes MORINIERE Agnès, MURAT Marianne, GUINOT Martine, MERCIER Martine et PETITFILS Martine— MM COLLIN Frédéric, NAJM Ghassan, SALES Jean-Pierre, GRAVES Frédéric, BOSSION Éric et HUG Maxime.

Absent : Monsieur DECHAMP Guy (*procuration à Monsieur BOSSION Éric*) et Madame LASCOUT Michèle
Mme Agnès MORINIERE a été élue secrétaire de séance

Objet : arrêté portant création d'un accueil de jour « Chez Vous Comme Chez Nous » à compter du 01/07/2026

Les membres du Conseil d'Administration ont été initialement convoqués le 08 septembre 2026 pour une séance fixée au 14 septembre 2026.

À cette date, le quorum requis n'ayant pas été atteint (nombre de membres présents inférieur à la majorité absolue des membres en exercice), le Conseil d'administration n'a pas pu valablement délibérer.

Une seconde convocation, comportant un ordre du jour identique, a été régulièrement adressée aux administrateurs le 15 septembre 2026, soit dans le respect du délai légal de trois jours francs.

Conformément à l'article R. 123-17 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration délibère désormais valablement, quel que soit le nombre de membres présents.

Le Président informe le Conseil d'Administration de l'arrêté conjoint portant extension non importante au sein de l'EHPAD « Les Pradels » à Assier 46320, géré par le CCAS d'Assier, numéro de FINESS 46000657 0, par création de 8 places d'accueil de jour, numéro de FINESS 46078 7203 du 30/04/2026 et du rapport de visite de conformité accueil de jour « Chez vous comme chez nous » avec avis favorable à compter du 01/07/2026.

Après en avoir pris connaissance, Monsieur Le Président propose d'approuver la création de l'accueil de jour « Chez Vous Comme Chez Nous ». La capacité totale de l'établissement est portée de 42 places à 50 places, réparties en 42 places d'hébergement permanent pour personnes âgées dépendantes et 8 places d'accueil de jour « Chez vous comme chez nous ».

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité, d'approuver la demande d'extension de capacité de l'EHPAD « Les Pradels » à Assier par création d'accueil de jour de 8 places « Chez Vous Comme Chez Nous » à compter du 1^{er} juillet 2026 et autorisent Monsieur le Président à signer toutes pièces à intervenir.

Le présent extrait de délibération peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Toulouse-68, rue Raymond IV B.P. 7007-31068 Toulouse Cedex 07

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus - Certifié conforme.

Le secrétaire de séance
Agnès MORINIERE

Le Président
Maxime HUG

